

7 octobre 2026

CIRCULAIRE CTOI**2026–41**

Madame/Monsieur,

**RAPPEL - 17^{ème} REUNION DU COMITE TECHNIQUE SUR LES CRITERES D'ALLOCATION
13 - 14 OCTOBRE 2026**

J'ai l'honneur de vous rappeler qu'une notification concernant la 17^{ème} réunion du Comité Technique sur les Critères d'Allocation (CTCA17) a été adressée par voie de Circulaire 2025-42 et que les jours définitifs ont été confirmés dans le rapport de la 30^{ème} session de la Commission de la CTOI.

Comme convenu, la réunion se tiendra sous forme virtuelle avec des liens en ligne qui seront fournis aux membres qui ont soumis des lettres de créances.

Lettres de créances

Conformément à l'Article III du Règlement intérieur de la CTOI (2025), des lettres de créances officielles sont requises pour prendre part aux réunions. Pour votre commodité, un modèle de lettre de créances (extrait de l'Appendice I du Règlement intérieur de la CTOI, 2025) est disponible [ici](#).

Parties contractantes et Parties coopérantes non-contractantes (CPC)

L'Article III.1 du Règlement intérieur de la CTOI stipule ce qui suit : « Cette Lettre de créance doit être conforme au modèle fourni en Appendice I. » Veuillez consulter également la [Circulaire CTOI 2021-49](#) relative au contenu des lettres de créances.

Les lettres de créances doivent être soumises 15 jours, au plus tard, avant chaque réunion à l'adresse iotc-secretariat@fao.org. Seules les personnes accréditées recevront un lien Zoom permettant de rejoindre les réunions.

Experts invités et observateurs

Les observateurs de la CTOI et les experts invités sont également invités à soumettre une lettre de créances similaire. Les lettres de créances doivent également inclure l'adresse e-mail et le numéro de téléphone de contact de chaque personne. Les lettres de créances doivent être soumises 15 jours, au plus tard, avant chaque réunion à iotc-secretariat@fao.org.

Calendrier des dates importantes pour le CTCA17

Dates	CTCA17	Qui	Remarques
13 octobre 2026	Ouverture de la réunion	Tous	

Informations complémentaires

Des informations sur la réunion, notamment l'ordre du jour et les autres documents de réunion, seront publiées sur la page de la réunion du CTCA17 du site web de la CTOI [\[cliquer ici\]](#).

Cordialement,

Distribution

Parties contractantes de la CTOI : Australie, Bangladesh, Chine, Comores, Union Européenne, France (Territoires), Inde, Indonésie, Iran (Rép. Islamique d'), Japon, Kenya, Rép. de Corée, Madagascar, Malaisie, Maldives, Maurice, Mozambique, Oman, Pakistan, Philippines, Seychelles, Somalie, Afrique du Sud, Sri Lanka, Soudan, Rép. Unie de Tanzanie, Thaïlande, Royaume-Uni, Yémen. **Parties coopérantes non-contractantes** : Liberia, Panama. **Organisations intergouvernementales, organisations non-gouvernementales. Président de la CTOI.** Copie : Siège de la FAO, Représentants de la FAO auprès des CPC.

Ce message est envoyé uniquement par email.

Quentin Hanich

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'QH' with a long, sweeping horizontal stroke extending to the right.

Président du CTCA